

**COMMISSION SUR LES TRANSPORTS,  
LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA SÉCURITÉ**

PROCÈS-VERBAL

1<sup>ère</sup> séance tenue le 22 mai 2018 à 17 h 00

Maison du citoyen, salle des Comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier

**PRÉSENCES :**

**Membres**

M<sup>me</sup> Audrey Bureau, présidente – Conseillère, district d’Aylmer (n° 1)  
M. Daniel Champagne, vice-président – Conseiller, district du Versant (n° 13)  
M. Pierre Lanthier – Conseiller, district de Bellevue (n° 14)  
M. Bernard Hurteau – Organisme, transports urbains et déplacements durables  
M<sup>me</sup> Marion Maurin – Organisme, transports urbains et déplacements durables  
M<sup>me</sup> Mélanie Sarazin – Citoyenne  
M<sup>me</sup> France Legault – Citoyenne  
M. Ludovic Arès – Citoyen

**Secrétaire**

M. Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

**Ressources internes**

M<sup>me</sup> Catherine Marchand – Directrice Module, aménagement du territoire et développement économique  
M. Claude Martine – Responsable, circulation et sécurité routière  
M. François Pirart – Coordonnateur, planification des transports

**Ressource externe**

M<sup>me</sup> Sandrine Poteau – Société de transport de l’Outaouais

**ABSENCE :**

**Membre**

M. Éric Thibault – Citoyen

---

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

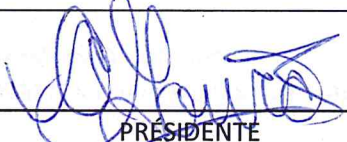

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17h33.

**2. Adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est adopté.

**3. Mot de la présidente**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres de la commission. Elle explique brièvement le déroulement de la séance qui s’articulera principalement autour du Plan directeur vélo de la Ville de Gatineau. Elle explique aux membres la composition de la Commission, qui comprend deux membres provenant d’organismes et quatre membres citoyens.

 _____ PRÉSIDENTE	 _____ SECRÉTAIRE
--	---

**4. Tour de table**

Les personnes présentes à la séance se présentent tour à tour en précisant le milieu dans lequel ils œuvrent, le secteur qu'ils habitent et le mode de transport qu'ils privilégient.

**5. Mandat de la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité (CTDDS)**

Un travail commun entre le conseil et l'administration a mené à la création de commissions « parapluie » (dont fait partie la CTDDS) qui traitent de différents sujets aux enjeux transversaux. Auparavant, aucune commission n'avait de mandat lié aux transports. L'aspect sécurité de la commission concerne seulement la sécurité routière, et non la sécurité publique.

La CTDDS proposera au conseil des orientations sur différentes politiques et stratégies dans le domaine des transports.

Les membres recevront de l'information et des documents privilégiés qui ne devront pas être partagés tant qu'ils ne seront pas du domaine public.

Si un membre est en conflit d'intérêt, il devra se retirer de la délibération et, le cas échéant, du vote.

**6. Information concernant la consultation publique sur le Plan directeur vélo**

Puisqu'aucun citoyen ou citoyenne ne s'est présenté pour cette séance d'information, la Commission continuera la séance à huis-clos et passera directement au point 8 pour la présentation du Plan directeur vélo.

**7. Période de question des citoyennes et citoyens**

Personne ne s'est présenté à la période de question des citoyennes et citoyens.

**8. Présentation du Plan directeur vélo**

François Pirart, coordonnateur à la planification des transports, débute la présentation. À l'aide de panneaux, il survole la démarche du Plan directeur vélo et du travail accompli jusqu'à maintenant.

1 : Contexte de planification du Plan directeur

La Ville de Gatineau souhaite doubler la part de déplacements utilitaires en vélo en période de pointe. Les associations avec différentes firmes et organismes, en plus des processus de consultation, ont jeté les bases de ce Plan directeur.

La Ville a par ailleurs été accréditée ville « vélosympathique niveau argent » par l'organisme Vélo Québec.

2 : Vos idées, votre réseau

Le Plan directeur a ensuite été bonifié à la suite de commentaires de citoyens par le biais d'une cartographie participative en ligne. Le Plan directeur répond à plus de 85 % des liens manquants identifiés par les citoyens.

3 : Analyse de la demande

Les endroits où la propension à passer aux déplacements en vélo ont été ciblés. Le vélo devient plus compétitif par rapport à la voiture lorsque les déplacements ne dépassent pas sept kilomètres.

#### 4 : Analyse des contraintes naturelles et anthropiques

Les autoroutes, emprises, rivières et milieux humides sont, entre autres et à certains endroits, des contraintes au développement du réseau cyclable.

#### 5 : Priorisation des liens cyclables selon leur potentiel

Les liens cyclables ont été priorisés selon leur potentiel (ex. : potentiel de report modal, axes peu sécuritaires, le nombre de commentaires reçus) et se développent autour d'une ossature fonctionnelle guidée par un principe d'équité sociale afin d'en faire profiter l'ensemble de la population.

#### Carte : Hiérarchie du réseau cyclable

Une carte de la hiérarchie du réseau cyclable comprenant les liens cyclables existants et proposés est montrée aux membres.

#### 6 : Gestion et amélioration du réseau existant

Un plan de faisabilité et de projection des coûts pour améliorer le réseau existant devra être réalisé. Un exemple d'amélioration du réseau actuel est la création du réseau blanc, un réseau cyclable hivernal qui dépendra, entre autres, des possibilités d'entretien.

#### 7 : Autres mesures

D'autres mesures ont été ciblées afin de propulser la part du vélo dans les déplacements quotidiens, comme l'éducation, l'encouragement, l'encadrement, l'évaluation et la planification.

#### 8 : Intégration des meilleures pratiques

Les meilleures pratiques, rendant les déplacements plus sûrs, permettront de convertir les intéressés à la pratique du vélo, notamment pour ceux qui sont réticents en raison de divers facteurs, notamment sécuritaire.

#### Carte : Projet à l'horizon 2025

Une carte représentant une projection du réseau cyclable en 2025 est montrée aux membres, carte sur laquelle est projeté l'ajout de 130 kilomètres.

Pendant et après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Les contraintes du développement du réseau cyclable;
- L'enquête origine / destination qui sera réalisée en 2019;
- L'augmentation des citoyens qui affirment faire du vélo entre 2010 et 2015;
- Les liens cyclables avec la ville d'Ottawa;
- Les liens entre les panneaux 3 : Analyse de la demande et 5 : Priorisation des liens cyclables selon leur potentiel;
- La possibilité de créer un lien cyclable entre les stations Rapibus;
- La collaboration entre la Société de transport de l'Outaouais et la Ville;
- La possibilité de combiner le transport en commun et le vélo;
- Les types de pistes cyclables selon le type de rue;
- La signalisation des pistes cyclables projetée;
- L'augmentation de la ségrégation des voies dédiées aux différents modes de transport;
- L'intégration du réseau cyclable à la création de rues complètes;
- Le statut de VéloGO;
- Le projet pilote du réseau blanc.

La présidente propose alors aux membres de prendre le temps d'assimiler la présentation et de lui transmettre les éventuelles interrogations. Elle invite également les membres à la présentation publique du Plan directeur vélo qui aura lieu le 23 mai 2018 à 18 h 30, à l'agora de la Maison du Citoyen.

Il est ajouté que les documents qui ont été remis aux membres sur une clé USB représentent une vue d'ensemble des éléments de la Commission. Une période de question sera prévue à la prochaine séance.

**9. Prochaines séances (à déterminer)**

Il est convenu que les prochaines séances auront toujours lieu un mardi et débuteront à 17 h 00. La date de la prochaine séance reste à confirmer.

**10. Varia**

Aucun point n'a été ajouté aux varia.

**11. Levée de la séance**

La séance est levée à 19h52.